

Zeitschrift:	La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire
Herausgeber:	Comité central de la Croix-Rouge
Band:	26 (1918)
Heft:	5
Rubrik:	Nouvelles de l'activité des sociétés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

permettant une sécrétion normale et suffisante du suc gastrique. Après un repas pris lentement, l'estomac est moins chargé, l'organisme se sent plus alerte et mieux nourri.

Les personnes qui ont été soumises à une insuffisance alimentaire plus ou moins longue ou intense doivent prendre, pour revenir à une nourriture normale, les mêmes précautions que les convalescents. En effet, les aliments absorbés trop précipitamment et en trop grandes quantités, déterminent souvent des indigestions, des troubles cardiaques ou nerveux. Ce sont ces phénomènes qu'on a pu observer chez les évacués d'Allemagne; ces malheureux si contents de manger ce qu'ils n'ont pas vu depuis des mois et des années, ne songent pas qu'ils risquent d'en éprouver des ennuis.

Les aliments réparateurs sont nombreux, mais beaucoup sont trop coûteux ou difficiles à se procurer, comme le lait, le beurre, les œufs, le sagou, le tapioca, etc. La poudre de viande, le sue de viande, la gelée de viande sont facilement absorbés, remontent rapidement les gens débilités et diminuent l'anémie. Actuellement, la poudre de viande est un des plus économiques parmi ces aliments réparateurs par le fait qu'on peut la préparer à domicile. L'usage des betteraves, raves, etc., est sou-

vent employé pour parer à la sensation de vide stomacal. Ce régime entraîne vite la dilatation et la fatigue de l'estomac et peut provoquer des entérites.

Les toniques peuvent rendre de bons services: thé, café, maté, coca, etc. Mais en assurant une absorption beaucoup plus complète, l'habitude de manger lentement et de manger des aliments aussi finement divisés que possible, reste encore le moyen le plus efficace comme compensation de l'insuffisance en quantité. Rien, par contre, ne remédie à l'insuffisance en qualité.

L'insuffisance alimentaire qui frappe actuellement bien des populations entières et qui menace de se manifester chez nous, ne va pas sans occasionner soit des maladies graves, soit une prédisposition aux diverses maladies et en particulier à la tuberculose en diminuant la force de résistance. Pour éviter les conséquences de l'insuffisance alimentaire, il faut éviter les intoxiquations alimentaires qui sont les compagnes toujours menaçantes des disettes et des famines. Il faut, en outre, préparer et utiliser les aliments de façon à les rendre aussi nutritifs et inoffensifs que possible. Enfin, il faut choisir les aliments les plus avantageux comme calories par rapport à leur prix de revient. D^r EUG. MAYOR.

(Feuille d'Hygiène, n° 1, 1918.)



Nouvelles de l'activité des sociétés

Sainte-Croix. Croix-Rouge et samaritains. —

Après avoir constaté les difficultés toujours croissantes que la section de la Croix-Rouge a dû affronter dans son activité en faveur des prisonniers de guerre, le rapport annuel dit:

Nous abordons maintenant une question non moins réjouissante que la précédente et qui a fait l'objet d'une interpellation à notre dernière assemblée générale; c'est celle du nombre des

membres de notre sous-section. Comparons pour ceux qui se tiennent à l'écart d'une œuvre éminemment suisse, patriotique et humanitaire, l'importance numérique de notre sous-section avec celles de plusieurs autres villes vaudoises. Les chiffres suivants édifieront, nous l'espérons, ceux qui voudront bien les méditer: Vallorbe compte 250 membres, Yverdon 400, et Bex, notre sœur cadette, âgée sauf erreur de 3 ans

au plus, a près de 500 membres, tandis que St^e-Croix en a 82.

Si, malgré cela, la Croix-Rouge de St^e-Croix a eu une grande activité en 1917, il en est de même de la Société des samaritains de cette localité. Après avoir passé en revue toutes les occasions où cette société a dû prêter son concours, le rapport annuel continue :

Le dépôt d'objets sanitaires rend toujours de grands services au public; pendant cette année plus de cent objets ont été prêtés et leur location a produit la somme de 120 fr. 20. Grâce à la générosité de quelques personnes, la caisse du Dépôt boucle cette année avec un petit boni de 27 fr. 20, malgré différents achats qui s'imposaient. Tous nos remerciements aux généreux donateurs et particulièrement à nos autorités.

La voiturette a été mise à contribution 18 fois cette année; nous saissons l'occasion de ce rapport pour remercier nos dévoués porteurs.

L'unique poste de secours encore en activité chez la présidente, a enregistré, en 1917, 14 interventions. — En terminant, nous formons les meilleurs vœux pour la prospérité de notre section et exprimons l'espoir que 1918 nous apporte enfin la paix tant désirée.

Samaritains Tour-de-Peilz. — Le 25 mars, à 7 h. du soir, eut lieu l'examen de fin de cours de soins aux malades, examen auquel prirent part 41 dames et demoiselles et 1 monsieur. Charmant tableau que celui de ces 40 samaritaines portant le sarreau blanc à croix rouge, attendant à l'ombre des drapeaux à croix rouges et blanches dont la jolie salle du Conseil communal au Collège de la Tour est décorée, l'arrivée des experts.

C'est avec grand intérêt et bienveillance que ceux-ci, M. le Dr Charles Perret, délégué de la Croix-Rouge, M. Maurice Courvoisier, moniteur samaritain, délégué de l'Alliance suisse des samaritains, procédèrent à l'examen, auquel assistaient également de nombreux représentants des autorités communales et plusieurs personnes s'intéressant à l'œuvre de la Croix-Rouge.

Chaque élève a à répondre à une question théorique et à une question pratique.

Les résultats de l'examen ont été très satisfaisants grâce au dévouement et à la peine que

se sont donnés pour ces nouvelles samaritaines et gardes-malades, les directeurs de cours, MM. les Drs Bettex et Parlato, qui ont droit, ainsi que les moniteurs de la section, M^{le} Bettex et M. Mamin, aux remerciements les plus sincères.

M. le Dr Perret, après quelques recommandations aux samaritains, a félicité professeurs et élèves et adressé une pensée d'admiration à ces milliers de dames et jeunes filles travaillant pour la Croix-Rouge dans les pays en guerre.

M. Courvoisier, à son tour, adresse des éloges aux samaritaines et ayant apprécié leur esprit d'observation et de décision, il leur recommande de continuer à travailler, ne doutant pas que quoi qu'il arrive, les samaritains de la Tour seront à la hauteur de leur tâche.

M. le syndic Roussy apporte les félicitations et les encouragements de la Municipalité.

M. le pasteur Contesse se réjouit du bien que pourront faire les samaritaines. M. Monnier, membre du Bureau du Conseil communal, qui représente et excuse M. Ch. Grand-d'Hauteville, président, fait des vœux pour la prospérité de la section de la Croix-Rouge de la Tour-de-Peilz.

La partie officielle est terminée par la remise des diplômes, puis une collation qui vraiment ne sent pas la guerre est aimablement servie sur les tables fleuries d'œillet et de roses superbes offerts par M. Brunner, horticulteur-samaritain.

M. le Dr Bettex souhaite une heureuse bienvenue à chacun. M. Schatzmann lit un rapport intéressant sur l'activité de la section constatant la bonne fréquentation de ce dernier cours par les élèves venant même des localités voisines. — Puis après le travail, le plaisir. En feu de file, les productions se succèdent, tantôt gaies, tantôt tragiques, instants trop courts où l'on applaudit chaleureusement morceaux de piano, chants, couplets, déclamations, chansonnnettes, etc.

Puis à 11 h. précises, heure de police, les samaritains, désireux de donner le bon exemple d'obéissance aux lois imposées, se sont retirés tranquillement après avoir chanté le « Cantique suisse ».

On dit que.... mais chut, la censure m'empêche d'en dire plus long. M. C.

Neuchâtel. Samaritains. — Pendant l'année 1917, la Société des samaritains de Neuchâtel-Ville a eu 9 exercices-sorties; elle a entendu deux conférences données par MM. les docteurs Schinz et de Marval; elle a opéré le démontage de la baraque-hôpital de la Croix-Rouge. Au cours de l'hiver, ses membres ont eu deux assemblées générales et une soirée familière.

Il a été annoncé au comité 340 interventions de premiers secours donnés par des samaritains de la section, ainsi que 14 transports au moyen de la voiturette. Lors de la dernière assemblée générale, M. Kappeler, démissionnaire, a été nommé membre honoraire. Le comité pour 1918 a été composé comme suit:

Président: M. Aeschlimann, Ernest, rue du Seyon 21; vice-président: M. Berthoud, Louis; secrétaire-caissier: M. Walther, Bernard, rue Matile 26; M. Perrenoud, Edouard, chef de matériel; M. Oppel, Laurenz, moniteur; assesseurs: MM. Georges Béguin et Will. Howard.

Société militaire sanitaire suisse. — Nous avons reçu le rapport annuel de cette société concernant l'exercice de 1917. La S. M. S. S. comprend actuellement 26 sections dont trois dans la Suisse romande (Genève, Lausanne, Vevey). Le nombre des membres actifs est de 722, répartis dans les sections dont la fortune s'élève à plus de 10,000 fr.; la Société centrale elle-même possédait un actif de 5271 fr. 42 à fin décembre dernier.

L'activité de la plupart des sections paraît avoir été normale; nous relevons en 1917: 54 conférences et 167 exercices pratiques.

La société organisera dès cette année des concours pratiques qui se disputeront entre les sections. Ces exercices comporteront des tâches simples, prises parmi celles qui incombent normalement au Service de santé. Leur programme pourra être élargi dans la suite. Les exercices-concours de 1918 auront lieu à Zurich, à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de la société.

Société militaire sanitaire suisse. Communications du Comité central. — L'assemblée des délégués de cette année aura lieu, sauf force

majeure, samedi soir, le 25 mai, à Zurich sur la Rehalp; les concours généraux, faisant suite, commenceront le lendemain, 26 mai, de bon matin. De la part des sections il ne nous est parvenu qu'une seule proposition, celle de Bâle, dont voici la teneur:

« Dans le but de procurer de jeunes membres actifs à nos sections, pourvu que le médecin de l'armée donne son approbation, les adresses de toutes les recrues sanitaires devront être communiquées vers la fin de chaque école par le commandement au Comité central de la Société militaire sanitaire suisse. Celui-ci les transmettra aux sections respectives qui feront le nécessaire. » — Il y a lieu de croire que cette proposition, qui est appuyée par le Comité central, ne provoquera pas de longue discussion.

Le programme pour l'assemblée des délégués et les indications supplémentaires pour les concours généraux parviendront aux sections au commencement du mois de mai. En attendant, nous les prions de déployer une activité réjouissante.

Muttenz et Liestal, le 7 avril 1918.

Au nom du Comité central,
Le président: Le secrétaire;
Dr W. Gysin. F. Meng.

Alliance suisse des gardes-malades, section de Neuchâtel. — En séance du 10 avril, le Comité a admis comme candidates les gardes-malades:

M^{me} Page, Madeleine, 1884, de St^e-Croix,
» Challandes, Ida, 1888, de Fontaines,
» Monbaron, Alice, 1887, de Tramelan,
» Colliot, Esther, 1895, de Bienne.

Afin d'augmenter autant que possible le fonds de réserve de la section, destiné à venir en aide aux membres qui ne peuvent plus travailler, le Comité a décidé d'organiser une loterie. A la tête de la commission qui va s'occuper de cette question se trouve Sœur Cécile Montandon, directrice du Bureau de Neuchâtel. Les membres de la section recevront sous peu une circulaire concernant cet objet que nous recommandons dès maintenant au bienveillant accueil des gardes de notre section.

La secrétaire: Sœur Maria Quinche.